

Procès-verbal du Conseil d'école n°2 – 26/02/2026

Sont présents à la réunion :

	Présent(e)s	Excusé(e)s
IEN		Mme Boyer-Gouillard
Enseignant(e)s	Mr Avinent (directeur par intérim- PS/MS) Mme Poncet - GS Mme Crassin - MS Mme Guerrero - CP/CE1 Mme Dallard - CP/CE1 Mme Dulieux - CE1/CE2 Mme Balsa - CE2/CM1 Mme Huguet - CM2 Mr Serfaty - PS/MS - MS – CE1/CE2	Mr Agnès Chapoutot (directrice remplacée par Mr Avinent) Mme Cordovado Sandrine (remplacée par Mme Balsa) Mme Tarlié - CP/CE1 (complément)
Municipalité	Mme Soulard Mme Cote Mme Legouge	Mme Donguy
Périscolaire	Mme Piccolo	
Représentants des parents	Mme Baratay Mme Chabert Mr Jaravel Mr Brignola	

La réunion débute à 18h00.

1. Points sur la situation dans l'équipe éducative

En ce qui concerne l'équipe enseignante, Madame Sandrine Cordovado ne reprendra pas sa classe, sauf peut-être à la toute fin de l'année scolaire. C'est Océane Balsa qui poursuit son remplacement dans la classe des CE2-CM1.

En ce qui concerne Madame Agnès Chapoutot, son arrêt est prolongé jusqu'au 20 mars. Monsieur Frédéric Avinent poursuit l'intérim de direction et la gestion de la classe des petits-moyens le lundi et le jeudi, toujours complété par Maxime Serfaty qui a la classe les mardis et vendredis.

Pour répondre à la question des parents concernant Madame Marine Arbez, celle-ci a été positionnée sur un remplacement long dans une autre école de la circonscription, elle ne sera donc plus présente dans l'équipe. Elle était présente au début de l'intérim de direction de M. Avinent pour pallier l'absence d'une ATSEM. Ce fut un moyen humain supplémentaire qui a été accordé par l'inspectrice pour éviter de fonctionner en mode dégradé sans ATSEM attitrée pour la classe des PS-MS.

Il n'y a pas de visibilité pour la suite, Monsieur Avinent ne peut pas communiquer des informations fiables car il ignore ce que Madame Agnès Chapoutot décidera de faire après le 20 mars. Il n'est pas en mesure de s'exprimer sur une prolongation de son remplacement ou une reprise du travail de la directrice. Il faut rappeler qu'il n'est pas titulaire du poste de direction et que ce n'est pas à lui qu'incombe la décision de rester ou de partir. Quand Monsieur Avinent aura des informations claires et fiables, il ne manquera pas d'en informer les parents.

En ce qui concerne la maternelle, l'information principale est l'arrivée d'une nouvelle ATSEM nommée Océane Brohan. Elle a pris ses fonctions le lundi 2 février. Elle travaille essentiellement avec la classe des PS MS, mais elle intervient aussi chez les MS pour la gestion du temps de repos le lundi et chez les GS en début d'après-midi pour aider les élèves de Madame Béatrice Poncet.

La réussite ou non au concours ne remet pas en cause son embauche en tant qu'ATSEM.

Elle s'est parfaitement intégrée dans l'équipe.

Il faut aussi souligner la présence d'une stagiaire depuis le 5 janvier. Il s'agit de Mademoiselle Coline Mortier, âgée de 20 ans, ancienne élève scolarisée à St Martin du Mont. Elle réalise un stage d'observation de 8 semaines en immersion dans l'école car elle souhaite devenir ATSEM elle aussi. Elle travaille dans les 3 classes de maternelle et aide à préparer et encadrer des ateliers sous la responsabilité des enseignants. Son stage va se terminer le 13 mars.

2. Actions réalisées et à venir pour les classes

Pour toutes les classes :

Actions à venir :

- Intervention de Monsieur Julien Desmaris, pompier professionnel, dans toutes les classes, avec un contenu adapté, pour une sensibilisation aux premiers secours (en mai, date non encore définie). Cette action s'inscrit dans le cadre du CME : Conseil Municipal des Enfants.
- Intervention de l'école de musique « Bresse Dombes Revermont », avec Mr Jérôme Blanc, directeur pédagogique de l'école de musique, le mardi 26 mai après-midi : présentation d'instruments, ateliers découverte musicale.
- Intervention d'une nutritionniste sur 3 journées (5/22/29 mai) pour animer des ateliers sur la nutrition et l'équilibre alimentaire.
- Tous les élèves de CE2 et de CM1 vont passer le permis piéton en période 4, avec 5 à 6 séances programmées.

Actions réalisées :

- Journée musicale du 30 janvier avec 3 musiciens intervenants qui ont fait chanter les classes par cycle.
- Pour tous les CP, CE1, CE2 : sensibilisation aux dangers des écrans le 16 et 23 janvier.
- Tous les CP et les CM2 : 10 séances à la piscine plein soleil entre janvier et mars, les mardis et jeudis après-midi.

Pour la classe de CM2 :

- formation sur « les gestes qui sauvent » avec une infirmière (intervention le 19 mai).
- Projet de visite de la Maison des Canuts à Lyon en fin d'année scolaire.
- Permis internet : les élèves sont amenés à réfléchir sur les dangers de l'usage des réseaux sociaux et de l'utilisation d'internet. Un gendarme est venu remettre un kit spécial.
- Le 11 novembre : chants et lecture de lettres par des CM2 à l'occasion de la célébration de l'armistice.

Pour la classe de CE1-CE2 :

- Sortie prévue au domaine des Planons en juin, musée ouvert aux scolaires sur la vie traditionnelle en Bresse, avec la classe de CP-CE1 (Mme Dallard).
- Le 24 avril, intervention d'une infirmière sur la notion du consentement, dans le cadre du programme EVAR.

Pour la classe de CP-CE1 de Madame Elodie Guerrero :

- Correspondance écrite avec la classe de CE1-CM2 de Druillat. Réalisation de Haikus, de portraits pour travailler la production écrite.
- Intervention sur le consentement le 28 avril pour les 2 classes de CP-CE1, toujours dans le cadre du programme EVAR.

Pour les maternelles :

- Une matinée « jeux de société » a eu lieu le vendredi 6 février avec la présence de parents qui ont encadré des petits groupes pour leur présenter un jeu.
- Comme dit précédemment, les 3 classes de maternelle bénéficieront eux aussi de l'intervention de la nutritionniste, de l'intervention de Monsieur Desmaris (pompier professionnel) et des musiciens au mois de mai.
- Une sortie au parc des oiseaux est programmée en juin pour les PS MS GS, en lien avec le projet sur les 5 continents.
- Programmation de 9 séances de motricité autour du thème du tennis pour les MS et GS en partenariat avec le club de tennis de Saint Martin du Mont. Projet nommé « de la cour au court ». Démarrage après les vacances de printemps les jeudis matin.

3. Points sur les effectifs de l'école et projections futures :

Actuellement, l'école compte 178 élèves scolarisés. Un enfant est arrivé en GS en janvier. Pour le futur, 24 CM2 partiront poursuivre leur scolarité au collège pendant que 18 petits feront leur première entrée en maternelle, sous réserve de modifications liées à des déménagements. Cela représente une baisse de 6 enfants pour la rentrée 2026 avec une projection à 172 élèves.

Il y aura probablement une classe en moins puisque la classe actuelle de madame Guerrero était considérée comme un moyen provisoire qui ne sera pas reconduit à la rentrée prochaine. On passera donc de 8 à 7 classes, ce qui augmentera les effectifs par classe et engendrera des doubles niveaux dans toutes les futures classes.

4. Points sécurité et santé :

Tous les enfants de MS ont eu une visite médicale par une infirmière en janvier.

Une alerte dans le cadre PPMS « risque majeur » a eu lieu le 27 janvier. PPMS = plan de prévention et de mise en sécurité.

Un entraînement à un accident chimique avec confinement dans les classes a eu lieu. Tous les boîtiers PPMS dans les classes ont bien fonctionné, toutes les alarmes se sont déclenchées à distance après avoir activé le boîtier dans la classe des PS MS.

Petit rappel sur les médicaments : aucune prise de médicament, même des produits sans prescription médicale (granulés d'arnica par ex) n'est autorisée sur le temps scolaire et périscolaire sans l'existence d'un PAI valide. PAI = projet d'accueil individualisé.

Il faut aussi prévoir un PAI avec médicaments pour la cantine et le périscolaire.

Les enseignants ou le personnel municipal peuvent aider à la prise d'un médicament seulement s'ils sont informés de l'existence du PAI, signé et vérifié par le directeur et l'infirmière de la PMI.

Sur le temps de cantine, il est possible, en remplissant un formulaire en mairie, qu'un parent vienne pour administrer le médicament.

5. Points sur la cantine :

Avancée des travaux : prêt fin 2026

Demande d'information sur l'évolution des effectifs des demi -pensionnaires sur les 10 dernières années ➔ + 6,79 % avec 16369 repas servis en 2015, 17475 en 2025.

Nombre de personnels encadrants sur le temps de cantine : 4 au service pour la maternelle ; en primaire 3 + 1 dans la petite salle, problème de recrutement et de faible attractivité par rapport aux horaires et à la rémunération.

2 personnes surveillent dans la cour.

Une personne part en retraite le 1^{er} avril mais pas son remplacement n'est pas pourvu.

Didier Magnin reprend le poste de cuisinier au 1^{er} mars, suite au départ en retraite de la cuisinière.

6. Points divers :

Concernant les absences des élèves sur le temps scolaire pour des convenances personnelles, les parents doivent envoyer un courriel explicatif au directeur sur les motifs de l'absence, surtout quand cela doit durer plusieurs jours.

Pour l'EPS, l'impossibilité d'utiliser les salles Océane et Grenadine a conduit à un report des activités sportives sur le plateau sportif pour le reste de l'année scolaire. La programmation des activités sportives a donc été adaptée. En revanche, en cas d'intempéries, la séance peut être annulée.

Pour les photos de classe, tous les parents ont reçu un code pour passer leur commande sur un site internet dédié. Une fois les commandes finalisées, une commission de 30 % est versée à la coopérative scolaire. Commande jusqu'au 3 mars.

Les photos de fratrie ont été possibles cette année car il y a eu une augmentation temporaire de décharge de direction, ce qui a permis à M. Avinent d'avoir du temps supplémentaire pour préparer et gérer la journée avec le photographe.

Concernant la mise en place du PACTE scolaire le mercredi matin, les séances de soutien sont toujours encadrées par Monsieur Serfaty, elles concernent un petit groupe d'élèves.

Concernant les actions du SOU des écoles :

Un dessin personnalisé de tous les élèves a été fait, pour être imprimé sur un linge de maison.

Une grille pour le loto de Pâques a été distribuée dernièrement, avec tirage au sort dans le cadre d'une tombola qui aura lieu le 3 avril. Toutes les explications se trouvent au verso de la grille.

Kermesse programmée le vendredi 26 juin, des chants sont prévus avant, l'organisation est à affiner.

Questions des parents d'élèves :

Carnaval : La date est fixée au 16 mars matin pour le cycle 1 et les deux classes de CP CE1. Un défilé se fera jusqu'à la mairie. Les classes de CE1- CE2, CE2-CM1 et CM2 pourront se déguiser mais sans défiler.

Pour les déguisements, il est demandé d'éviter l'excès de maquillage, pas d'armes, pas de symboles évoquant la guerre ou la violence, pas d'accessoires qui puissent se casser ou blesser.

Odeur désagréable persistante des toilettes en maternelle : la question est récurrente.

Un mélange d'eau chaude avec savon dans le siphon est administré régulièrement, l'odeur n'est pas excessivement présente selon les différents acteurs dans l'école. Les tuyaux sont nettoyés avant chaque période de vacances scolaires.

Répartition des CE2 : le groupe de seulement 3 élèves s'explique par un départ imprévu de 2 CE2 à la rentrée car le groupe initial était de 5 CE2.

Budget du SOU des écoles : utilisation essentiellement pour le financement des sorties scolaires, des transports. Une AG du SOU des écoles a eu lieu, les parents ont reçu l'information sur la date de cette commission et ceux qui souhaitent en savoir plus de façon détaillée peuvent écrire un mail au SOU ou assister à l'assemblée générale.

Concernant la pratique de l'EPS des GS de Madame Béatrice Poncet, quand la séance du vendredi au plateau sportif doit être annulée à cause de la météo, il n'y a pas de solution de repli car la salle de motricité est utilisée l'après-midi pour la sieste. Il faut souligner que les GS font une séance de motricité le lundi, mardi et jeudi.

Prochain conseil d'école : la date sera prochainement communiquée fin mars

19h40 : fin de séance.

Pour le procès-verbal :

Mr Avinent Frédéric
(Directeur par intérim)

et

M. Serfaty
(Secrétaire de séance)

F. Avinent